

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 83 (1954)

Heft: 1

Artikel: La querelle de la classification des verbes

Autor: Ducarroz, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La querelle de la classification des verbes ¹

Il y a un certain temps, au risque de passer pour un esprit brouillon et frondeur, nous engageons les « enseignants » à rompre avec certaines pratiques pédagogiques désuètes, à briser certains cadres que l'expérience a jugés gênants et superflus, comme aussi à rechercher méthodes et procédés qui « rendent », qui se distinguent et s'imposent, par leur simplicité autant que par leur efficacité. Nous faisons alors allusion à cette notion parasite, à ce casse-tête parfaitement inutile de la classification des verbes, dont manuels et programmes font encore scrupuleusement mention.

Nous proposons de substituer au schéma traditionnel et académique un simple tableau éminemment pratique, d'emploi aisé et quotidien, sorte d'auxiliaire fidèle, capable d'aider maîtres et maîtresses dans l'enseignement de l'orthographe grammaticale. Sans attendre l'approbation de théoriciens chevronnés, nous souhaitons que cette initiative hardie, presque téméraire il est vrai, s'intégrât dans le cycle d'une expérience concrète, étendue et contrôlée, afin qu'elle y subît l'épreuve de la critique objective. Avec les encouragements de la Commission dite de Réforme de l'enseignement grammatical, à qui cette suggestion fut préalablement soumise, des essais furent tentés dès 1950, essais auxquels nombre de maîtres et maîtresses ont bien voulu s'intéresser. Non seulement cette nouvelle classification n'a donné lieu à aucune remarque, mais elle a remporté très rapidement les suffrages de tous, la faveur des indifférents même. Son emploi aisé permet à des élèves de 3^e année — et c'est le témoignage de maîtres expérimentés — de résoudre en un temps record et sans l'appoint de règles complémentaires la plupart des cas courants, sinon complexes. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas hésité à inclure cette innovation dans le *Cours de français* introduit depuis peu à titre d'essai en Gruyère.

Voir le tableau ci-après.

A ceux et celles qui seraient tentés d'adopter cette nouvelle formule, nous destinons ce bref commentaire :

- a) Seul, le point de vue *orthographique* a inspiré cette retouche, compte tenu du fait contrôlable que plus du 80 % des fautes de terminaisons concernent les trois premières personnes du présent de l'indicatif.
- b) Les notions en caractères gras sont réservées au cours supérieur.
- c) Il faut progresser pas à pas et ne pas vouloir assimiler à la hâte et superficiellement toutes les notions incluses dans ce tableau.
- d) Les notions d'orthographe d'usage (verbes en AINDRE – EINDRE – ENDRE – ANDRE) doivent être étudiées préalablement afin de pouvoir ensuite travailler sur du concret, sur des données connues.
- e) La clé de ce tableau est toute trouvée, lorsque l'élève, après quelques exercices oraux, est familiarisé avec le raisonnement suivant : « Puisque tel verbe ne se termine ni par E – ES – E, ni par DS – DS – D, il prend de toute évidence S – S – T – . »
- f) S'abstenir de parler de « conjugaisons et de groupes », expressions qui engendrent pas mal de confusions.

¹ Voir *Bulletin pédagogique* N° 12, décembre 1951.

Transcrit sur carton fort avec quelques artifices typographiques et disposé en bonne place, ce tableau a la teneur que voici :

TABLEAU des VERBES

Crs.	E - ES - E	DS - DS - D	S - S - T	X - X - T
M O Y E N	1. Verbes en ER	Verbes en DRE	TOUS les autres verbes	Verbes :
	iller - ier - éer - uer - ouer - ayer - uyer - oyer... 2. Quelques verbes en IR Cueillir, accueillir... Offrir, ouvrir Assaillir Tressaillir	endre : fendre andre : épandre ondre : tondre erdre : perdre ordre : mordre oudre : moudre Exceptions (S - S - T) Verbes en : eindre : teindre... aindre : craindre... oindre : joindre... soudre : résoudre dissoudre absoudre	Courir, dormir, mourir, venir, instruire, rompre, se taire, voir, extraire... Mentir, sortir, sentir, partir, etc... Exceptions (TS - TS - T) Verbes : battre : débattre, etc. mettre : admettre, etc. vêtir : se devêtir vaincre : il convainc	Vouloir Pouvoir Valoir Equivaloir
S U P E R I E U R				

Mais certains esprits inquiets, amoureux de formalisme et pris de scrupule, ne manqueront pas de protester, au nom de la Tradition, contre cette nouvelle entorse à la Règle, contre cette téméraire « adaptation », cet authentique jeu de massacre grammatical. Nous voudrions les rassurer au plus tôt et leur apporter la preuve irréfutable qu'ils ont tout à gagner au change. Il suffit de tenter l'expérience.

Et pourquoi ranimer une querelle et ajouter, par un prétendu souci de simplification, à la confusion déjà existante ? Notre point de vue est clair. Nous postulons sans réserve un allègement par l'abandon pur et simple de ces classifications à caractère essentiellement spéculatif, et en proposons la radiation de nos programmes primaires. Tout au plus pourrait-on continuer, au cours

de la scolarité, d'attirer l'attention de nos élèves sur les terminaisons INFINITIVES des verbes, sans se soucier de classement. Faire plus serait verbiage.

Quant à la classification en trois groupes — apparue dès 1910 — et établie d'après les terminaisons des trois personnes de l'indicatif présent, nous défions quiconque d'apporter la raison explicative et la justification pédagogique de cette notion qui surcharge inutilement les mémoires. Dans son intéressante *Introduction à l'étude et à l'enseignement de la Grammaire*, M. A. Fontaine, inspecteur général de l'Instruction publique, formule à ce propos de pertinentes remarques, émet des idées fort originales et des suggestions de portée pratique qui ne laissent, à cet égard, subsister aucun doute : « On a cru sage, il y a quelques années, de répartir en trois groupes les quatre mille cinq cents verbes français, d'en mettre près de quatre mille dans le premier, environ trois cents dans le second, et de confondre pêle-mêle dans le troisième, tous ceux qu'on n'avait pu faire rentrer dans les deux premiers. Soit ! Cette classification, toute superficielle, en vaut une autre. Mais qu'elle réponde à un besoin pédagogique et qu'elle rende plus aisé l'enseignement de la conjugaison, c'est ce qu'on ne peut sérieusement soutenir. » « Si nous supprimons sans pitié, déclare de son côté le Plan d'études du Ministère belge de l'Instruction publique, les exceptions rares, et les notions superflues (classification des verbes en groupes, etc.), la grammaire sera décongestionnée et nous lui laisserons la tâche d'enseigner ce qui est le propre de l'enseignement grammatical. » On ne saurait être plus clair.

Que ceux donc qui persistent à inclure cette classification dans la série déjà impressionnante des exigences grammaticales, veuillent bien nous apporter la preuve d'un bénéfice authentique de culture qui justifie et son maintien et l'effort réclamé des maîtres comme des élèves. A notre connaissance, aucun ouvrage ne s'est hasardé à préciser ce point. Pas plus les QUATRE CONJUGAISONS de jadis que les TROIS GROUPEs d'aujourd'hui n'ajoutent quelque clarté et la moindre contribution à l'enseignement de cette grammaire d'idées qui doit se substituer à la « grammaire de mots ». Notre opinion est faite, notre conviction non moins forte.

D'autre part, et ce sera notre conclusion, il ne suffit pas de répéter à longueur de journée à qui veut l'entendre, que ce soit dans nos cercles ou nos congrès, qu'il est urgent de simplifier nos programmes, de leur conférer un caractère objectif, fonctionnel plus marqué, de les décongestionner en pratiquant ici et là quelques coupes sombres. En s'appuyant sur l'expérience contrôlée et réfléchie, il faut avoir le courage d'agir. Nul n'est mieux placé que le Corps enseignant pour préciser le sens, la portée comme l'opportunité de ces simplifications. Qu'on veuille bien lui faire confiance !

M. DUCARROZ.

Casquettes d'Etudiants, Sautoirs

par la fabrique de Casquettes **S. A. KRESSCO**, Berne, 103, Montbijoustraße.

Nos Représentants à Fribourg :

Comte Chs., Chemiserie, 46, r. de Lausanne — **J. Felder**, Chap., 20, r. de Lausanne.
Sauser-Reichlen, Chap., 21, r. de Romont. — **R. Zellweger**, Chap., 24, r. de Lausanne.